

**PROJETS
FINANCÉS
EN 2024**

PACTE POUR LES RURALITÉS

**Focus rénovation du patrimoine
bâti des Ardennes**



**Château Fort
de Sedan**



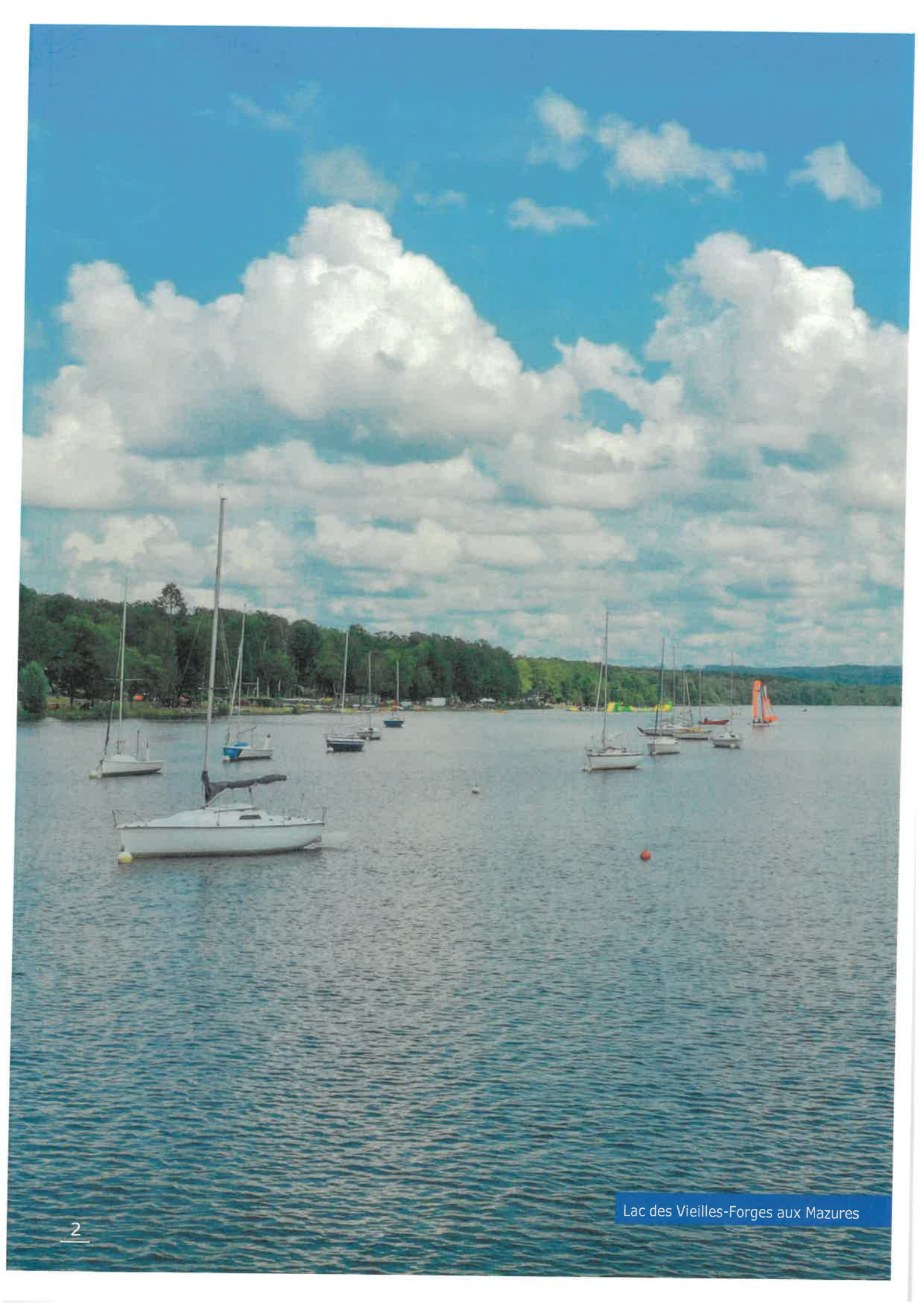
**La Meuse
à Monthermé**



**Eglise Fortifiée
de Bulson**

Dacte
Ar**D**ennes

La Région
Grand Est



Lac des Vieilles-Forges aux Mazures



Le message du Président du Conseil Régional

EN AVANT LES ARDENNES !

Président du Conseil Régional du Grand Est, je suis convaincu que **les Ardennes vont développer leur attractivité dans les années à venir.**

Ce développement passera par la valorisation de ses nombreux atouts, et en premier lieu de **ses patrimoines bâti et naturel.**

Le Conseil Régional Grand Est a mis en place jusqu'en février 2027 **des dispositifs spécifiques en faveur des Ardennes** dans cet objectif : aide à la rénovation de tout le patrimoine bâti communal, mairie, église, lavoir ..., aide à la démolition du bâti dégradé qu'il soit public ou privé, aide aux particuliers pour rénover les façades traditionnelles ...

Cette démarche trouve sa place dans le cadre du plan de redynamisation des Ardennes, dénommé **Pacte Ardennes, qui doit son existence au travail de mon collègue Conseiller Régional et Député, Jean-Luc WARSMANN.**

Vous trouverez dans ce document le descriptif de nos dispositifs et **une présentation des actions qui ont été soutenues en 2024.**

Vous y trouverez également les retombées pour les Ardennes des **actions du Conseil Régional Grand Est qui relèvent de la Commission « Territoires ».**

Chacun de ces chantiers représente **des commandes pour nos artisans du bâtiment, du travail pour les salariés et les apprentis de ce secteur du bâtiment si important dans nos territoires.**

Chers Amis ardennais, poursuivez et accélérez cette mobilisation !

Le Conseil Régional sera de toutes ses forces à vos côtés pour embellir et accélérer l'attractivité des communes ardennaises.

Bonne lecture à vous.

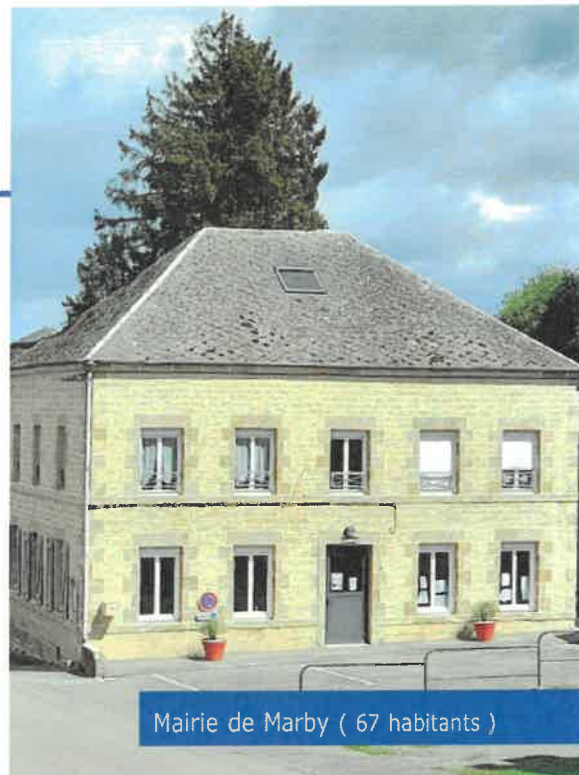
Franck Leroy

Président du Conseil Régional Grand Est

Connaissez-vous les soutiens financiers mobilisables ?

VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI DES ARDENNES

Quels sont les 5 dispositifs du Conseil Régional mobilisables jusqu'au 28 février 2027 ?



1. Reconquérir le bâti public :

Chaque commune ardennaise a droit, chaque année, à un dossier allant jusqu'à 40.000 € de travaux subventionnés à 50 % par le Conseil Régional, subvention cumulable avec une subvention d'Etat.

Sont éligibles la rénovation des façades traditionnelles de tous les bâtiments publics ainsi que leur couverture ; mairie, église, logement communal, lavoir, mur du cimetière, mur de soutènement ...

Renseignements : Ophélie ALEXANDRE 03 26 70 86 37 / 06 76 33 41 04
ophelie.alexandre@grandest.fr
reconquete-patrimoine08@grandest.fr

Dépôt des dossiers : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-renovation-patrimoine-public-ardennes/>

2. Détruire les bâtiments publics dégradés :

Cela concerne les bâtiments qui sont dans un état tel que leur réhabilitation n'est plus possible.

Attention, s'il existe un monument inscrit ou classé à proximité l'autorisation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire.

Le taux de la subvention est de 80 %, plafonnée à 15.000€

Renseignements : Ophélie ALEXANDRE 03 26 70 86 37 / 06 76 33 41 04
ophelie.alexandre@grandest.fr
reconquete-patrimoine08@grandest.fr

Dépôt des dossiers : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-renovation-patrimoine-public-ardennes/>

3. Détruire les bâtiments privés dégradés :

Mêmes règles que pour le paragraphe précédent.

Renseignements : Ophélie ALEXANDRE 03 26 70 86 37 / 06 76 33 41 04
ophelie.alexandre@grandest.fr
reconquete-patrimoine08@grandest.fr

Dépôt des dossiers : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-propriteaires-renovation-patrimoine-ardennes/>

4. Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés

Est éligible la rénovation des façades en pierre, brique ou pan de bois, visibles d'au moins un point d'un espace public.

Tous les bâtiments sont concernés : résidence principale ou secondaire, grange, mur, muret. Il n'y a pas de conditions de revenus pour le propriétaire, ni de nationalité.

Le taux de subvention est de 50% dans la limite de 8.000€ de travaux par façade.

Cinq Communautés de Communes ont à ce jour accepté de mettre en place ce dispositif sur leur territoire. Contacts :

- Argonne Ardennaise : 03 24 30 23 94
logement@argonne-ardennaise.fr
- Ardenne Métropole : 03 24 32 42 53
aidesalapierre@ardenne-metropole.fr
- Ardennes Thiérache : 03 24 26 13 31
contact@ardennesthierache.fr
- Crêtes Préardennaises : 03.24.36.05.65 / 06.76.18.16.07
emmanuelle.thiry@lescrettes.fr
- Portes du Luxembourg : 03 24 27 90 98
contact@portesduluxembourg.fr

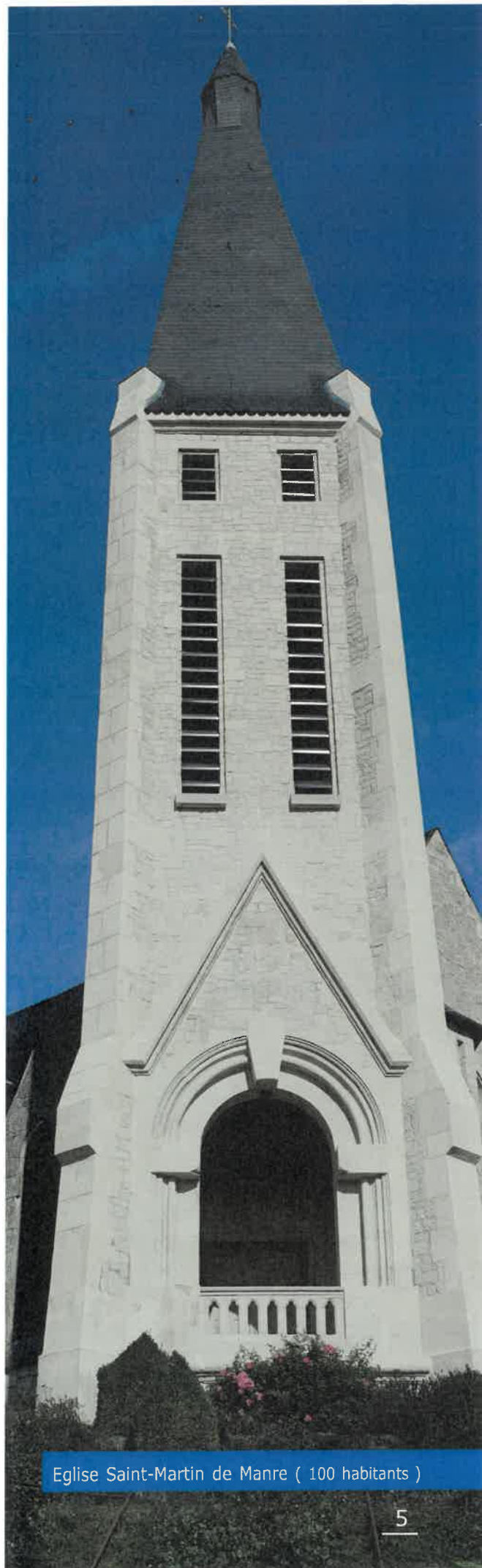
5. Mobiliser la Fondation du Patrimoine pour du bâti privé chaque fois que possible :

Lorsqu'un bâtiment privé, habitation, grange ... présente un cachet particulier et qu'il peut être rénové de manière qualitative, il peut obtenir le label de la Fondation du Patrimoine.

Dans les Ardennes, le Conseil Régional garantit alors 20 % de subvention pour tous les travaux visibles du domaine public, y compris la ferronnerie, les portes et les fenêtres, la façade et la toiture. Cela offre pour le propriétaire la possibilité de déduire 100 % du montant des travaux de son revenu imposable pendant 5 ans à la condition d'être résident fiscal en France.

Contact : Fondation du Patrimoine
Délégation Champagne-Ardenne
Bernard DE LAURISTON
fixe 03 26 97 81 72 - Mobile 07 88 49 65 70
bernard.delauriston@fondation-patrimoine.org
21 rue Andrieux - CS60033 - 51723 REIMS CEDEX

Les services instructeurs du Conseil Régional s'assureront que les offres proposées correspondent aux prix du marché.



Eglise Saint-Martin de Manre (100 habitants)

TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Reconquérir le bâti public :

27 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 376.671 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE FLEVILLE	Réhabilitation du pignon, de la toiture et de la façade du gîte communal
COMMUNE DE QUILLY	Réfection de la toiture de la mairie
COMMUNE BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR	Rénovation de la toiture du préau de l'ancienne école
COMMUNE DE SAINT JUVIN	Réfection de la toiture d'une maison et de son garage
COMMUNE DE LANDRES ET SAINT GEORGES	Réfection des façades des futurs gîtes ruraux
COMMUNE DE MACHAULT	Rénovation du mur de soutènement de l'église et de la toiture du logement communal
COMMUNE DE BOUCONVILLE	Réfection du clocher de l'église
COMMUNE DE MARS SOUS BOURCQ	Isolation sous les combles du logement communal
COMMUNE DES PETITES ARMOISES	Réfection du mur du cimetière
COMMUNE DE FALAISE	Rénovation du logement communal
COMMUNE DE CHEVIERES	Rénovation des toitures de la mairie, de la salle du préau et de ses sanitaires
COMMUNE DE BOURCQ	Restauration de la toiture de l'église Saint-Nicolas - 1ère tranche
COMMUNE DE BOURCQ	Restauration de la toiture de l'église Saint-Nicolas - 2ème tranche
COMMUNE DE CHEVIERES	Réfection du lavoir communal
COMMUNE DE MANRE	Réfection de la toiture de l'église - 3ème tranche
COMMUNE BELVAL BOIS DES DAMES	Rénovation de la façade du garage de la mairie, du mur de son parking et de sa cour
COMMUNE DE NOUART	Réfection de la toiture de la mairie et de ses annexes
COMMUNE D'AUTRUCHE	Réfection du mur de soutènement de la mairie
COMMUNE D'OCHES	Réfection du mur du cimetière et du mur de la fontaine
COMMUNE DE LA BERLIERE	Réfection de la toiture de l'église et du lavoir sis ruelle de la Beadouine - 1ère tranche
COMMUNE DE LA BERLIERE	Réfection de la toiture de l'église et du lavoir sis ruelle de la Beadouine - 2ème tranche
COMMUNE DE LEFFINCOURT	Réfection de la toiture de la salle des fêtes
COMMUNE DE CHARDENY	Rénovation de la toiture de l'église
COMMUNE DE SAINT PIERREMONT	Réfection de la toiture de l'église
COMMUNE DE HARRICOURT	Réfection des façades de la mairie
COMMUNE DE BAIRON ET SES ENVIRONS	Rénovation de la toiture de la Chapelle Sainte-Geneviève
COMMUNE DE DRICOURT	Isolation du logement communal

Ces dossiers s'ajoutent aux 46 dossiers subventionnés sur la période 2022 et 2023 pour un montant total de 221.080 €.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

2 subventions attribuées en 2024 pour un montant de 5.744 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE CAUROY	Démolition d'un bâtiment en ruine
COMMUNE DE MONT SAINT MARTIN	Déconstruction des anciens sanitaires extérieurs et sécurisation de la mitoyenneté

Pas de demande en 2023.

Détruire des bâtiments privés dégradés :

8 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 68.658 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Localisation	Nom du projet
OLIZY-PRIMAT	Déconstruction d'une maison en état de délabrement sise 23 rue de l'Argonne
CHATEL-CHÉHÉRY	Déconstruction d'un corps de ferme en ruine sis 2 et 3 Ferme du Mesnil
FOSSE	Déconstruction d'une grange sis route de Belval à Fosse
MACHAULT	Déconstruction des bâtiments en ruine sur la parcelle 84 sis 4 rue Quillard
MACHAULT	Déconstruction d'une ancienne maison en ruine sise rue des Orfèvres et d'un mur d'enceinte
MONT-SAINT-MARTIN	Déconstruction d'un bâtiment sis 30 rue des Monts
CORNAY	Déconstruction d'une grange en ruine sise rue de la Picardie
BALLAY	Déconstruction d'une grange en ruine sise rue de l'Eglise

Ils s'ajoutent aux 6 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant total de 33.207 €.

Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés :

En 2024, 20 propriétaires ont bénéficié de la subvention du Fonds Commun (Région Grand Est, Conseil Départemental et Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise) pour un montant total de 141.935 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Adresse du logement	Commune	Description du projet
15 rue de la roche	TAILLY	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
Rue des maréchaux	BRIQUENAY	Dépose et repose bardage bois
7 rue de la 2 ^e dic	SOMMAUTHE	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
Chenéry	BAYONVILLE	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
38 grande rue Le Chesne	BAIRON ET SES ENVIRONS	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
55 rue Guillaume de Machaut	MACHAULT	Piquetage de l'enduit, application d'un enduit à la chaux
2 cour Jean-Baptiste Lacatte	MARS-SOUS-BOURCQ	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
2 grande rue	OCHES	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle
2 place des spahis	HARRICOURT	Décapage de la peinture sur pierres et briques, rejointoiement en chaux naturelle des parties détériorées ou manquantes
1 chemin de la prairie	TANNAY	Piquetage de l'enduit, application d'un enduit à la chaux + dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle
Sentier de la ronce	VRIZY	Piquetage de l'enduit, application d'un enduit à la chaux
31 33 rue Laloy-Chenet	CHATEL-CHÉHÉRY	Réfection des joints dégradés à la chaux naturelle, dépose et repose des moellons, démontage et réfection de couvertine (muret)
3 rue de la fontaine	GRIVY-LOISY	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes) (façade + muret)
1 place Célestin Jamin Termes	GRANDPRÉ	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
31 33 rue Laloy-Chenet	CHATEL-CHÉHÉRY	Piquetage de l'enduit, application d'un enduit à la chaux (façades)
8 rue de la croisette	BOUCONVILLE	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
7 rue de la mairie	FOSSÉ	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
3 rue des jeunes	CHATEL-CHÉHÉRY	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
21 rue basse	CORNAY	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)
37 rue de la forêt	LA-CROIX-AUX-BOIS	Dégarnissage des joints, rejointoiement en chaux naturelle, reprise partielle des éclats sur maçonnerie (fissures + pièces manquantes)

TERRITOIRE DU PAYS RETHELOIS

Reconquérir le bâti public :

12 dossiers soutenus en 2024 détaillés dans le tableau ci-dessous pour un montant total de subventions de 181.945 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE SON	Rénovation des façades extérieures de l'église - 2ème tranche
COMMUNE DE SAULT-LES-RETHEL	Réfection de la toiture de la mairie - 1ère tranche
COMMUNE DE SAULT-LES-RETHEL	Réfection de la toiture de la mairie - 2ème tranche - partie isolation
COMMUNE DE BIGNICOURT	Rénovation du mur de l'église, des toitures du logement et du local communal sis rue Principale
COMMUNE LE CHATELET SUR RETOURNE	Rénovation de la toiture du bâtiment communal sis 5 rue des Remparts
COMMUNE DE SAINT-FERGEUX	Rénovation du mur de soutènement de l'église
COMMUNE D'HERPY L'ARLESIENNE	Réfection de la toiture de la mairie
COMMUNE DE CORNY MACHEROMENIL	Restauration du mur du cimetière
COMMUNE DE SAINT-LOUP-EN-CHAMPAGNE	Réfection des toitures de la mairie et de l'école sises Place du 24ème RI
ASSOCIATION IMMOBILIERE CATHOLIQUE	Réfection de la toiture de l'école privée Sainte-Thérèse à Rethel - 1ère phase
ASSOCIATION IMMOBILIERE CATHOLIQUE	Réfection de la toiture de l'école privée Sainte-Thérèse à Rethel - 2ème phase
COMMUNE DE SAINT-FERGEUX	Réfection de la toiture d'un bâtiment communal sis 2 rue de la Roche

Ces subventions s'ajoutent aux 16 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant de 175.112 €.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

Un dossier subventionné en 2024 pour un montant de 15.000 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE D'AVAUX	Démolition d'une ancienne maison et de ses annexes en ruine sise 12 rue du Terrier

Il s'ajoute au dossier subventionné en 2023 pour ce même montant.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

5 dossiers soutenus en 2024 pour un montant de 51.571 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Localisation	Nom du projet
VIEUX-LES-ASFELD	Déconstruction d'une maison en état de délabrement sise 6 rue des Vignes
AUSSONCE	Déconstruction d'une grange en ruine sise rue de la Mairie
BANOONE-RECOUVRANCE	Rénovation du clos-couvert d'une cabane d'élevage pour un changement d'usage en habitation sise 16 rue de la Chapelle
SAULT-SAINT-REMY	Déconstruction d'un ancien hangar sis 12 rue du Château
CHÂTEAU-PORCIEN	Déconstruction d'une maison en ruine sise 18 rue du Faubourg de Liesse

Ils s'ajoutent aux 12 dossiers soutenus en 2022 et 2023 pour un montant total de subventions de 113.976 €.



TERRITOIRE DES CRETES PREARDENNAISES

Reconquérir le bâti public :

19 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 242.507 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE RUBIGNY	Rénovation de la toiture de la mairie
COMMUNE DE SAULCES MONCLIN	Réfection d'un muret sis rue Docteur Jullich
COMMUNE DE SIGNY L'ABBAYE	Rénovation des façades de l'hôtel de ville
COMMUNE DE PUISEUX	Réfection du pan Nord de la toiture de la salle des associations sise 2 rue de la Grange au Blé
COMMUNE DE VAUX CHAMPAGNE	Réfection du pan Sud de l'église
COMMUNE DE SAINT LOUP TERRIER	Rejoindement du muret du presbytère sis Place de la Mairie
COMMUNE DE RILLY SUR AISNE	Rénovation du mur d'enceinte de l'église
COMMUNE DE VILLERS LE TILLEUL	Restauration des contreforts et rejoindement de la façade avant de l'église
COMMUNE DE GUIGNICOURT SUR VENCE	Réfection de la toiture et du clocher de l'église
COMMUNE DE CHAMPIGNEUL SUR VENCE	Réfection de la toiture du logement communal sis route d'Evigny
COMMUNE DE GRUYERES	Désamiantage de la toiture de la salle des fêtes sise 21 rue Principale - 1ère tranche
COMMUNE DE GRUYERES	Réfection de la toiture de la salle des fêtes sise 21 rue Principale - 2ème tranche
COMMUNE D'ALLAND'HUY ET SAUSSEUIL	Réfection de la façade arrière et des pignons de la mairie
COMMUNE DE TOURTERON	Rénovation du muret de l'église et de ses façades Sud et Ouest - 2ème tranche
CC DES CRETES PREARDENNAISES	Réfection des façades du relais de poste sis 25 avenue Roger Ponsard à Launois-sur-Vence
COMMUNE DE VIEL SAINT REMY	Rénovation de la façades de la mairie
COMMUNE DE NEUFMAISON	Restauration des façades et du pignon du logement communal sis 25 rue du Château d'Eau
COMMUNE DE TOURTERON	Réfection des façades Nord et Est de l'église - 1ère tranche
COMMUNE DE YVERNAUMONT	Rénovation des façades de la mairie, du secrétariat et des logements communaux sis 1 rue Moyer et 1 Place des Tilleuls

Ces 19 dossiers s'ajoutent aux 41 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant total de 449.505 €.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

1 dossier soutenu en 2024 pour un montant total de subventions de 6.560 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE D'ECORDAL	Démolition de la ruine sise rue des Telliers

En 2023, pas de demande de subvention. En 2022, le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a bénéficié d'un montant total de subventions de 17.250 € au titre de ce dispositif.

Détruire des bâtiments privés dégradés :

4 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 43.778 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Localisation	Nom du projet
SAINTE-VAUBOURG	Déconstruction d'une ancienne maison sise rue d'Ablimont
SAINT-LAMBERT-ET-MONT-DE-JEUX	Déconstruction des bâtiments d'une ancienne ferme sis rue de la Croisette
SAINT-LAMBERT-ET-MONT-DE-JEUX	Déconstruction des bâtiments d'une ancienne ferme sis rue de la Croisette
RENEVILLE	Déconstruction d'une grange en ruine et de ses annexes sises 13 rue de Chaumontagne

Ces subventions s'ajoutent aux 16 dossiers soutenus en 2022 et 2023 par la Région Grand Est pour un montant total de 167.580 €.



Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés :

En 2024, 39 propriétaires ont obtenu l'accord de subvention du Fonds Commun (Région Grand Est, Conseil Départemental et Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises) et ont bénéficié de subventions pour un montant total de 218.802 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Adresse du logement	Commune	Description du projet
12 rue du Culot	BOULZICOURT	Rénovation d'une façade en pierres
11 rue de la Halbotine	BOULZICOURT	Rénovation d'un pignon en pierres
4 rue du Lavoir	CHAGNY	Rénovation de 3 façades en briques
4 rue de la Brasserie	CLAVY-WARBY	Rénovation d'une façade en pierres
33 rue des Telliers	ECORDAL	Rénovation de 3 façades en pierres
33 rue des Telliers	ECORDAL	Rénovation de murs et murets en pierre
22 rue du Lavoir	EVIGNY	Rénovation d'une façade en pierres
16 rue de la Fontaine d'Ardenne	FRAILLICOURT	Rénovation de 3 façades en briques
8 rue Lucien Crausaz	JANDUN	Rénovation d'une façade en pierres
8 rue de la Rivière	JUSTINE-HERBIGNY	Rénovation de 2 façades torchis et chaux
8 rue Basse	LA ROMAGNE	Rénovation d'une façade et d'un pignon en torchis et briques
1 rue des Cannes	LAUNOIS-SUR-VENCE	Rénovation d'une façade en torchis
2 Place Henri Manceau	MARQUIGNY	Dépose d'une couverture en amiante/ Pose d'une couverture en ardoises naturelles en partie arrière de la maison
4 rue du Moulin à couleurs	MONTIGNY-SUR-VENCE	Rénovation de 4 façades en pierres et d'une dépendance
23 rue du Général du Merbion	MONTMEILLANT	Restauration d'une toiture en amiante
Val Content	NEUFMAISON	Rénovation de toiture
7 rue de Terron	POIX-TERRON	Rénovation de 2 façades en pierres
106 Grande rue	POIX-TERRON	Rénovation d'une façade en pierres
24 rue Basse	SERY	Rénovation d'un bardage en bois
2 Place Aristide Briand	SIGNY-L'ABBAYE	Rénovation de toiture
41 rue Jean- François Clouet	SINGLY	Rénovation de 4 façades en pierre
23 rue Jean François Clouet	SINGLY	Rénovation d'un pignon en pierres
13 rue Jean- François Clouet	SINGLY	Rénovation de 3 façades en pierres et bardage bois
5 rue des Cabres	SINGLY	Rénovation d'une façade en pierres
7 rue des Cabres	SINGLY	Rénovation de 2 façades en pierres
51 rue Jean- François Clouet	SINGLY	Rénovation de 4 façades en pierres
53 rue Jean- François Clouet	SINGLY	Rénovation de 2 façades en pierres
1 Ruelle du Château	SORCY-BAUTHEMONT	Rénovation de façades
20 rue de la Croisette	THIN-LE-MOUTIER	Rénovation de façades d'une maison et d'une grange en pierres
18 rue du Pont de Bois	THIN-LE-MOUTIER	Rénovation de 3 façades en pierre
17 rue de la Croisette	THIN-LE-MOUTIER	Rénovation d'une façade en pierres
30 Rue de la Croisette	THIN-LE-MOUTIER	Rénovation d'une façade en pierres
59 rue de la Croisette	THIN-LE-MOUTIER	Rénovation d'une façade en pierres
9 rue de Grandchamp	VAUX-MONTREUIL	Rénovation de 4 façades en pierres- 1 façade habitation, 3 façades de grange
8 rue de Brunswick	VAUX-MONTREUIL	Restauration d'une toiture et de façades d'une grange
28 Rue Pol Bouin	VENDRESSE	Rénovation d'une façade en pierres
6 rue du Lavoir Margy	VIEL- SAINT-REMY	Rénovations de 4 façades à la chaux, briques et pierres
2 rue du Puits de la Cense	VILLERS SUR LE MONT	Rénovation de 2 façades en pierres
4 rue du Puits de la Cense	VILLERS-SUR-LE-MONT	Rénovation de 2 façades en pierres

Ils s'ajoutent aux 52 dossiers soutenus en 2022 et 2023 pour un montant total de subventions de 241.424 € correspondant à 50 % des dépenses.

TERRITOIRE D'ARDENNES THIERACHE

Reconquérir le bâti public :

8 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 143.718 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE MAUBERT-FONTAINE	Réfection des toitures terrasses de la salle polyvalente sise 5 rue de la Gare
COMMUNE DE RUMIGNY	Rénovation de la toiture du garage d'un bâtiment communal sis 17 rue Edouard Piette
COMMUNE DE LEPRON-LES-VALLEES	Réfection de la toiture de la mairie
COMMUNE DE NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU	Réhabilitation des lavoirs sis rue des Marais et rue Principale, de l'ancienne bascule sise Grande Rue et du muret de l'église
COMMUNE D'HANNAPPES	Isolation des toitures de la mairie
COMMUNE D'AUBIGNY-LES-POTHEES	Rénovation du pan avant de la toiture de l'église
COMMUNE DE MAUBERT-FONTAINE	Réfection de la toiture de la salle polyvalente sise 5 rue de la Gare - 3ème tranche
COMMUNE DE VAUX-VILLAINÉ	Rénovation du lavoir et du calvaire sis rue de la Fontaine et de l'escalier de l'église et de la façade de la mairie

Ils s'ajoutent aux 17 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant total de 221.080 €.



Église Saint-Nicolas de Maubert-Fontaine (1037 habitants)

Détruire des bâtiments publics dégradés :

En 2024, 1 dossier a bénéficié d'une subvention d'un montant de 15.000 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE MAUBERT-FONTAINE	Déconstruction d'un ancien immeuble d'habitation sis 19 Grande Rue

Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés :

11 dossiers, en 2024, ont obtenu l'accord de subvention du Fonds Commun (Région Grand Est, Conseil Départemental et Communauté de Communes Ardennes Thiérache) pour un montant total de subventions de 53.899 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Adresse du logement	Commune	Description du projet
1 Grand Rue, La Cerleau	PREZ	Retaille des joints de la pierre, nettoyage de la pierre, rejointoiement chaux naturelle et sable local
15 rue du Calvaire	MAUBERT-FONTAINE	Déjointoiement mécanique et hydraulique restauration briques et pierres - rejointoiement de pierre et briques
10 Route de Rocroi	MAUBERT-FONTAINE	Nettoyage par hydrogommage + rejointoiement à la chaux naturelle + protection de la façade par hydrofuge
4 Rue des Beguinettes	ESTREBAY	Nettoyage par hydrogommage + rejointoiement à la chaux naturelle de deux façades sur 4 + protection de la façade par hydrofuge
4 rue du Calvaire	REMILLY-LES-POTHEES	Nettoyage par hydrogommage + rejointoiement à la chaux naturelle + protection de la façade par hydrofuge
18 rue du Pont d'Any	NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU	Hydrogommage basse pression + rejointoiement à la chaux
10 rue des Notaires	ESTREBAY	Hydrogommage basse pression + rejointoiement à la chaux
124 Grande Rue	ROUVROY-SUR-AUDRY	Toiture
6 rue Jésus-Christ	CHILLY	Hydrogommage basse pression + rejointoiement à la chaux
9 Grande Rue	CHILLY	Toiture
23 Grande Rue	CHILLY	Hydrogommage basse pression + rejointoiement à la chaux

Ils s'ajoutent aux 12 dossiers soutenus en 2023 pour un montant de 45.869 €.

TERRITOIRE DE VALLÉES ET PLATEAU D'ARDENNE

Reconquérir le bâti public :

3 dossiers soutenus en 2024 détaillés dans le tableau ci-dessous pour un montant total de subventions de 47.007 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE LAIFOUR	Réfection de la toiture de l'église Saint-Michel et de sa dépendance arrière
COMMUNE DE HARCY	Rénovation de la toiture de l'école sise 13 place Saint-Martin
COMMUNE DE MONTHERME	Rénovation de la toiture d'un hangar communal sis rue de la Lyre

Ces subventions s'ajoutent aux 7 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant total de 91.608 €.

TERRITOIRE D'ARDENNE RIVES DE MEUSE

Reconquérir le bâti public :

Pas de demande en 2024.

2 dossiers soutenus en 2023 pour un montant total de 23.377 € correspondant à 50 % du montant des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE D'AUBRIVES	Réfection de la toiture de la salle de spectacles Bernard MAILLARD
COMMUNE DE REVIN	Restauration du mur d'enceinte du Parc Rocheteau

Détruire des bâtiments publics dégradés :

Pas de demande en 2024 ni en 2023.

2 dossiers ont été subventionnés en 2021 et 2022 dans le cadre de ce dispositif pour un montant total de 35.000 €.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE VIREUX WALLERAND	Démolition totale d'une ancienne habitation à l'état de ruine sise 1 rue Edmond Guyaux
COMMUNE DE VIREUX WALLERAND	Démolition d'une salle communale sise rue Mardouilleau

TERRITOIRE D'ARDENNE MÉTROPOLÉ

Reconquérir le bâti public :

19 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de la Région Grand Est de 319.359 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE POURU-SAINT-REMY	Réfection de la toiture de la salle des fêtes sise 41 Petite Rue
COMMUNE DE BAZEILLES	Rénovation des murs d'enceinte du cimetière
COMMUNE DE GESPUNSART	Rénovation de la toiture de l'école des garçons sise 39 rue de Pussemange
COMMUNE DE FLEIGNEUX	Réfection du mur de soutènement et de la grille de la mairie sise 1 place de l'Eglise
COMMUNE DE BAZEILLES	Réfection et isolation de la toiture de la mairie et de son arrière cuisine
COMMUNE D'HOULDIZY	Rénovation énergétique de la mairie et de l'école sise 2 rue de la Mairie - 2ème tranche
COMMUNE DE BALAN	Réfection et isolation de la toiture de la Mairie
COMMUNE DE SEDAN	Réfection de la toiture de la maison Lecaillon sise 1 rue Jules Rousseau
COMMUNE DE TOURNES	Rénovation de la toiture du logement communal sis 4 rue de la Citadelle
COMMUNE DE SECHEVAL	Restauration des façades du garage à pompe sis 1 place Dauphine
COMMUNE DE SAINT-MENGES	Réfection de la toiture de l'école maternelle et de la façade de l'église - 2ème et dernière tranche
COMMUNE DE SAINT-MENGES	Réfection de la toiture de l'école maternelle côté salle principale - 1ère tranche
COMMUNE DES AYVELLES	Réfection de la façade arrière de l'école sise 47 rue de Sedan
COMMUNE DE BELVAL	Rénovation de la toiture de la mairie
COMMUNE DE VRIGNE-AUX-BOIS	Réhabilitation des façades du château Evain sis 3 rue Pasteur - 1ère tranche
COMMUNE DE VRIGNE-AUX-BOIS	Réhabilitation des façades du château Evain sis 3 rue Pasteur - 2ème tranche
COMMUNE D'ILLY	Rénovation de la toiture de l'ancien lavoir sis ruelle du Four
COMMUNE DE DAIGNY	Rénovation des murs du cimetière et de son mur de soutènement
COMMUNE DE LUMES	Rénovation de la façade de l'église

Ils s'ajoutent aux 30 dossiers qui avaient d'ores et déjà obtenu le soutien de la Région Grand Est en 2022 et 2023 pour un montant de 411.409 €.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

Pas de dossier déposé en 2024.

1 dossier voté en 2023 pour un montant de 15.000 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Communes	Projets soutenus financièrement en 2023
COMMUNE DE SEDAN	Déconstruction de l'ancien logement du concierge du vélodrome sis 15 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny

Détruire des bâtiments privés dégradés :

3 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 37.480 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du projet	Localisation
Déconstruction d'une grange en ruine sise à l'angle de la rue Arthur Habary et de la ruelle Mimile	FRANCHEVAL
Déconstruction d'un hangar sis au lieudit "Les Puisselets"	BALAN
Déconstruction de plusieurs bâtiments en ruine appartenant à une ferme sise 2 rue de l'Eglise	BALAN

Ces aides s'ajoutent aux 3 dossiers soutenus en 2022 et 2023 pour un montant total de subventions de 44.400 €.

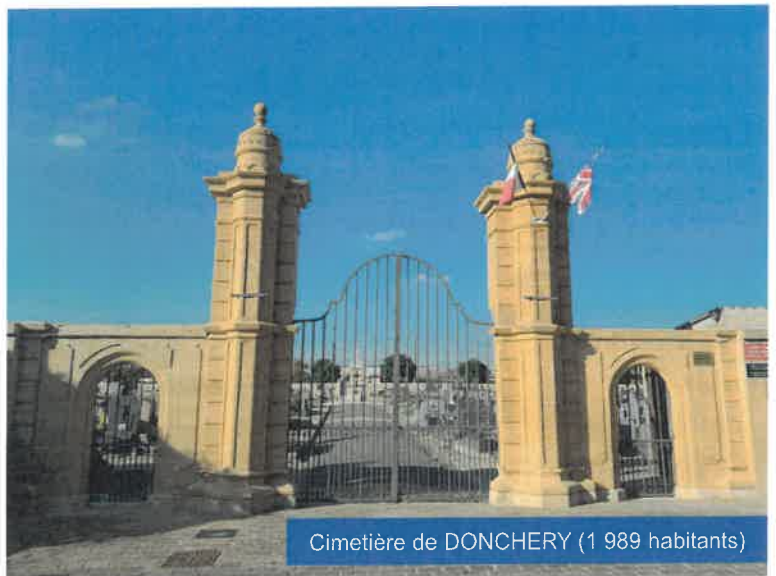
Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés :

Le dispositif Fonds Commun est mis en place sur le territoire depuis l'été 2024.

8 dossiers de propriétaires déposés auprès des services d'Ardenne Métropole sont en cours d'instruction pour un montant total prévisionnel de subventions de 73.311 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.



Eglise Sainte-Memmie de Saint-Menges (938 habitants)



Cimetière de DONCHERY (1 989 habitants)

TERRITOIRE DES PORTES DU LUXEMBOURG

Reconquérir le bâti public :

24 dossiers soutenus en 2024 détaillés dans le tableau ci-dessous pour un montant total de subventions de 358.461 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE MOGUES	Rénovation et réhausse des murets sis rue de la Saule
COMMUNE DE LINAY	Rénovation des façades de l'église
COMMUNE DE BEAUMONT-EN-ARGONNE	Réfection des murs d'enceinte de l'école et de l'église sis place de la Victoire
COMMUNE DE SIGNY-ONTLIBERT	Rénovation du clocher de l'église
COMMUNE DES DEUX-VILLES	Restauration de la façade arrière de la mairie
COMMUNE DE REMILLY-AILLICOURT	Restauration des murs du cimetière
COMMUNE DE TREMBLOIS-LES-CARIGNAN	Réfection de la toiture de l'église
COMMUNE D'AUFLANCE	Réhabilitation des façades de la chapelle sise chemin de la Haché et d'un mur en pierre visible depuis la Grande Rue
COMMUNE D'HERBEUVAL	Réfection du mur d'enceinte Est de l'église - 2ème tranche
COMMUNE DE YONCQ	Rénovation des façades et du muret d'enceinte de l'église
COMMUNE DE BIEVRES	Rénovation du mur de soutènement de l'église et de sa fontaine sise rue des Capucins et réfection des façades de la mairie et de la fontaine centrale sise rue Principale
COMMUNE DE LETANNE	Réfection des façades du logement communal sis 1 rue des Vignes et du mur d'enceinte du cimetière
COMMUNE DE MOIRY	Rénovation de la toiture et travaux d'isolation sous toiture du logement communal
COMMUNE DE CHEMERY-CHEHERY	Réfection du mur du cimetière de Malmy
COMMUNE DE TREMBLOIS-LES-CARIGNAN	Réfection de la toiture de l'église - phase 1
COMMUNE DE LETANNE	Réfection et isolation du logement communal sis rue des Vignes et restauration des murets communaux sis Grande Rue
COMMUNE DE LA FERTE-SUR-CHIERS	Rénovation et isolation de la toiture de la salle des fêtes sise 1 rue de l'Eglise
COMMUNE DE YONCQ	Rénovation des façades et du muret d'enceinte de l'église - 2ème tranche
COMMUNE D'HERBEUVAL	Réfection du mur d'enceinte Ouest de l'église
COMMUNE DE REMILLY-AILLICOURT	Restauration du mur gauche du cimetière et du mur de soutènement de l'église

COMMUNE DE MOUZON	Réfection des façades de la salle des fêtes sise avenue Moulin Lavigne
COMMUNE D'AUTRECHOURT-ET-POURRON	Rénovation de la façade du lavoir sis place de l'Eglise, de la toiture de la salle des fêtes sise Grande Rue et de la pointe du clocher de l'église sise Place Saint-Victor
COMMUNE DE LA NEUVILLE-A-MAIRE	Réfection du mur de la mairie
COMMUNE DE BULSON	Rénovation des façades de la mairie, de la couverture et de l'isolation du logement communal sis 1 rue des Bouchers

Ces subventions s'ajoutent aux 33 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant total de 384.726 €.

Détruire des bâtiments publics dégradés :

Un dossier soutenu en 2024 pour un montant total de subvention de 3.653 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE D'AUFLANCE	Déconstruction des ruines d'une ancienne maison sise 8 rue Cocque

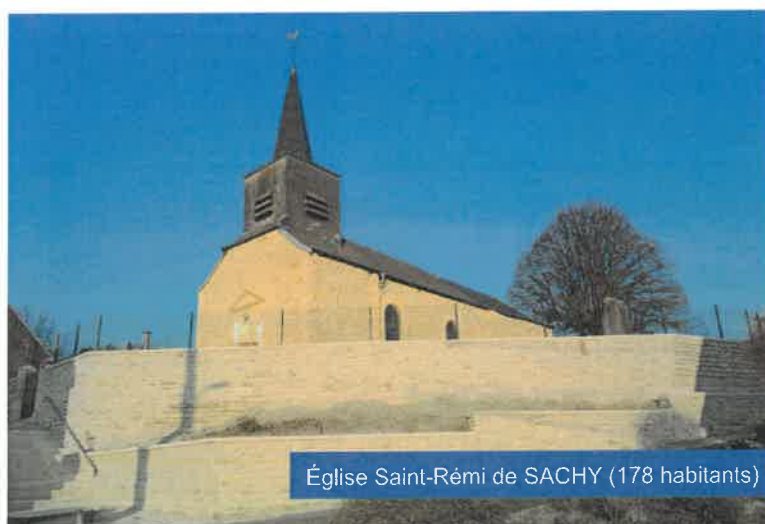
Il s'ajoute au dossier financé par la Région Grand Est en 2023 pour un montant de 10.740 €.

Détruire ou sécuriser des bâtiments privés dégradés :

5 dossiers soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 38.100 € correspondant à 80 % des dépenses éligibles.

Nom du projet	Localisation
Démolition d'une maison en état de délabrement sise 3 rue de la Goffe	DOUZY
Démolition d'un appenti sis 11 route de Matton	PURE
Déconstruction d'une bâtisse en ruine sise 3 Grande Rue	FROMY
Déconstruction du garage et de son mur attenant sis 2 rue de la Fontaine	LA FERTE SUR CHIERS
Sécurisation de la mitoyenneté sise 30 rue Basse	MESSINCOURT

Ces dossiers s'ajoutent aux 10 dossiers subventionnés en 2022 et 2023 pour un montant de 93.430 €.



Église Saint-Rémi de SACHY (178 habitants)

Rénover les façades traditionnelles des bâtiments privés :

16 dossiers ont été déposés par des propriétaires de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg et ont reçu un accord favorable du Fond Commun pour la rénovation du patrimoine bâti, ce qui représente un montant total de subvention de 122.573 € dont bénéficient directement les propriétaires, représentant 50 % du montant des dépenses éligibles.

Adresse du logement	Commune	Description du projet
Route de Maisoncelle Le Jardin de Bulson	BULSON	Nettoyage par piquetage des joints et hydrogommage, Rejointoiement au mortier de chaux...
8B, Grand Rue	CHEMERY-CHEHERY	Piochage des joints, Rejointoiement à la chaux aspect brossé, Hydrofuge...
14, Route Beaugard	BEAUMONT-EN-ARGONNE	Piochage, Rejointoiement + Brossage, Hydrofuge...
22, Rue d'Orval	CARIGNAN	Piochage, Rejointoiement, Hydrofuge...
2, Rue du Coin d'Enfer	CHEMERY-CHÉHÉRY	Piochage, Rejointoiement, Hydrofuge...
3Bis, Rue de Champeaux - Connage	CHEMERY-CHÉHÉRY	Grenailage hydropneumatique, Rejointoiement, Hydrofuge...
7, Rue de l'Égaré	HARAUCOURT	Nettoyage, Piochage de l'enduit, Mise en pierre apparentes, Rejointoiement, Hydrofuge...
1, Route de Bulson - Chalet Bouteiller	MAISONCELLE-ET-VILLERS	Nettoyage, Piochage des joints, Rejointoiement à la chaux naturelle, Hydrofuge haute performance et microporeux...
13, Rue des Mouchets	DOUZY	Piochage par hydrogommage, Rejointoiement à la chaux...
18, Rue La Croix La Femme	RAUCOURT-ET-FLABA	Piochage, Hydrogommage, Rejointoiement à la chaux naturelle, Hydrofuge haute performance et microporeux...
2, Rue de la Bitche	VILLERS-DEVANT-MOUZON	Hydrogommage, Reprise des éclats, Hydrofuge haute performance et microporeux...
14, Rue du Moulin	AULFANCE	Dégarnissage des joints, Rejointoiement à la chaux naturelle, Hydrofuge...
La Vieille Forge	OSNES	Piochage des anciens joints, Hydrogommage, Rejointoiement à la chaux naturelle...
1, Rue de l'Église	LA BESACE	Hydrogommage, Rejointoiement à la chaux naturelles, Hydrofuge haute performance et microporeux...
9, Rue de la Core	MOGUES	Remplacement du bardage dégradé
5, Route de Francheval	DOUZY	Remplacement de la toiture devenu poreuse

Ces dossiers s'ajoutent aux 21 dossiers soutenus en 2023 pour un montant total de 135.191 €

LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR DU BÂTI PRIVÉ CHAQUE FOIS QUE POSSIBLE

En 2024, 27 propriétaires ont obtenu le label Fondation du Patrimoine leur garantissant une subvention de 20 % du montant total des travaux.

L'ensemble de ces dossiers représentent un engagement du Conseil Régional Grand Est via la Fondation du Patrimoine pour la seule année 2024 à hauteur de 186.454 € pour un montant de travaux générés de 917.487 €.

Adresse de l'édifice	Commune	Nature des travaux
14 RUE DU MOULIN	AUFLANCE	Travaux de façade
18 HAMEAU DE BELVAL	BELVAL-BOIS-DES-DAMES	Travaux de couverture
18 HAMEAU DE BELVAL	BELVAL-BOIS-DES-DAMES	Travaux de maçonnerie
RUE DU PAQUIS	BIEVRES	Travaux façade, menuiserie
18 RUE DE L ARQUEBUSE	CHARLEVILLE-MEZIERES	Travaux de façade
7 RUE DES ETUVES	CHARLEVILLE-MEZIERES	Travaux de menuiserie
22 route de Malmy	CHEMERY-CHEHERY	Travaux de couverture
46 PLACE DE LA REPUBLIQUE	DONCHERY	Travaux de façade
9 PLACE DE LA REPUBLIQUE	GIVET	Travaux de couverture
2 ROUTE D HANNOGNE, BRAY	HANNOGNE-SAINT-REMY	Travaux de Couverture
2 PLACE HENRI JURION	LAUNOIS-SUR-VENCE	Travaux façade, menuiserie
7 RUE DU DOCTEUR LEMAIRE	MONTHERME	Travaux de menuiserie
20 GRANDE RUE	POIX-TERRON	Travaux de couverture
20 GRANDE RUE	POIX-TERRON	Travaux de maçonnerie
3 PLACE DE LA LIBERTE	ROCQUIGNY	Travaux de couverture
5 RUE VARENNES SUR ALLIER	SAULCES MONCLIN	Travaux de couverture
3 RUE RENAN	SEDAN	Travaux de façade, menuiserie
5 RUE DE LA HAMEE	SEMUY	Travaux de couverture, menuiserie
3 PLACE ARISTIDE BRIAND	SIGNY-L'ABBAYE	Travaux de menuiserie
8 RUE DE LA VALLEE	SAINT-JUVIN	Travaux de façade
2 RUE DU BOIS DE SAINT LOUP	SAINT-LOUP-TERRIER	Travaux de menuiserie
4 IMPASSE DU CHATEAU	SUZANNE	Travaux de façade
2 RUE PAILLERIE	VIEL-SAINT-REMY	Travaux de façade
9 RUE DE SEMUY	VONCQ	Travaux de peinture
29 RUE GAMBETTA	VOUZIERES	Travaux de façade
32 RUE EMILE HEREN	VOUZIERES	Travaux de façade, toiture

Sur la période 2022 - 2023, 30 propriétaires avaient déjà obtenu le Label Fondation du Patrimoine correspondant à un engagement du Conseil Régional Grand Est via la Fondation du patrimoine pour un montant total de 247.628 € pour un montant de travaux générés de 1.238.070 €.

MOBILISATION POUR LES ARDENNES DES DISPOSITIFS DE LA COMMISSION « TERRITOIRES » DE LA RÉGION GRAND EST

Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité :

16 dossiers ardennais soutenus en 2024 détaillés dans le tableau ci-dessous pour un montant total de subventions de 803.801 € correspondant en moyenne à 25 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE CHALLERANGE	Rénovation salle des fêtes
COMMUNE DE MONTCY-NOTRE-DAME	Création d'une base de loisirs
COMMUNE DE SEUIL	Aménagement d'un passage sportif menant à l'aire de jeux
COMMUNE DE CAUROY	Création d'une aire de jeux
COMMUNE DE REMILLY-AILLICOURT	Végétalisation de l'axe Route de Bazeilles / Rue de Sedan
COMMUNE DE THELONNE	Aménagement de la Grand rue et de la place de la Mairie
CC ARDENNES THIERACHE	Construction d'une cuisine centrale et rénovation d'un restaurant scolaire à Auvillers-les-Forges
COMMUNE DE MARCQ	Requalification urbaine et paysagère du cœur de bourg
COMMUNE D'AUBRIVES	Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de spectacles Bernard Maillard
COMMUNE DE SERAINCOURT	Réhabilitation de l'ancien préau en salle polyvalente
COMMUNE DE SEUIL	Requalification de l'ancien hôtel en bibliothèque
COMMUNE DE HARGNIES	Création d'un terrain multisports et d'un terrain de boules
COMMUNE DE RANCENNES	Réalisation d'un city-stade
COMMUNE DES MAZURES	Création d'un city-stade
COMMUNE DE VIREUX-WALLERAND	Restructuration de l'école primaire « Les Bruyères » et de son espace périscolaire
COMMUNE D'EVIGNY	Création d'une zone de stationnement perméable et végétalisation du mur de soutènement de la rue du Lavoir

Ces subventions s'ajoutent à 21 autres dossiers subventionnés en 2023 pour un montant total de 1.239.740 € ainsi qu'aux 21 dossiers subventionnés en 2022 pour un montant de 903.153 €.

Soutien aux centralités rurales et urbaines :

7 dossiers ardennais soutenus en 2024 pour un montant total de subventions de 1.403.995 € correspondant en moyenne à 25 % des dépenses éligibles.

Nom du porteur	Nom du projet
COMMUNE DE VOUZIERES	Requalification du centre-bourg de Vouziers
COMMUNE DE RETHEL	Aménagement de la place Hourtoule
COMMUNE DE FUMAY	Aménagement des espaces extérieurs de l'hôpital de Fumay situé dans le centre-ville
COMMUNE DE RETHEL	Aménagement de la place des Minimés à Rethel
COMMUNE DE RETHEL	Aménagement de la place Noiret-Chaigneau
COMMUNE DE GIVET	Création d'un City Park à Givet Notre Dame
COMMUNE DE CHARLEVILLE-MEZIERES	Aménagement de la Place Ducale et de ses rues adjacentes phase 1 : rue de Mantoue

Ces dossiers s'ajoutent aux 2 dossiers soutenus en 2023 pour un montant total de subventions de 272.694 € ainsi qu'aux 6 dossiers ardennais subventionnés en 2022 pour un montant de 1.014.193 € dont 500.000 € pour la rénovation du marché couvert de SEDAN.

En 3 ans, de 2022 à 2024, grâce au Pacte Ardennes et au travail de la commission Territoires du Conseil Régional :

718 projets de rénovation dans les Ardennes !

- ✓ rénovation de bâtis publics ou privés
- ✓ projets pour l'amélioration du cadre de vie dans nos communes soutenus par le Conseil Régional

Vos élus ardennais travaillent concrètement pour l'avenir des Ardennes !

**« CONTINUONS ET ACCÉLÉRONS NOTRE
MOBILISATION POUR PRÉPARER L'AVENIR
DES ARDENNES »**

Jean-Luc WARSMANN